

Législation relative à l'eau

AVIS

Conformément à l'article 24,1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que, conformément à l'arrêté de l'Administration de la Gestion de l'Eau du 09 avril 2021, réf. EAU/AUT/21/0300, Monsieur Alain Nafziger a introduit une demande d'autorisation concernant une

Dérogation au règlement grand-ducal du 7 octobre 2020 portant création de zones de protection autour des captages d'eau souterraine concernant la fertilisation organique et le retournement de prairies temporaires et permanentes à Consdorf et Bech

Le public peut prendre inspection du dossier et des plans afférents à la maison communale à Consdorf, pendant les heures d'ouverture ordinaires.

Fin affichage: 19 mai 2021 inclusivement (15 jours)

Consdorf, le 04 mai 2021
pour le collège des bourgmestre et échevins,

la bourgmestre,

le secrétaire communal,
(contresign art. 74 loi communale)

(suivent les signatures)

